



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES CAFI-3 COORDINATION

Période du **31/10/2022** au **31/12/2022**

Titre du Programme & Référence

Titre du Programme REDD+ : Renforcement des institutions de coordination et de mise en œuvre des programmes et politiques climatiques

Réf. du Programme (le cas échéant):

Numéro de référence du Programme/MPTF

Office:²

Localité, Secteur/Thème(s) du Programme

(le cas échéant) Localité : Echelle Nationale Gabon

Secteur/Thème(s) : Utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et de la foresterie (UTCF)

Organisations participantes

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Partenaires de mise en œuvre

-Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement (MINEF)
-Conseil National Climat (CNC)
-Ministère de l'Economie
-Autres ministères sectoriels

Budget du Programme (US\$)

Contribution du Fonds :

• **1.789.468 \$**

TOTAL: 1.789.468 \$

Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois) : **27 mois**

Date de démarrage³ (dd.mm.yyyy) : **31.10.2022**

Date de clôture originale⁴ (dd.mm.yyyy) : **31.12.2024**

Date de clôture actuelle⁵(dd.mm.yyyy) : **31.12.2024**

Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date : dd.mm.yyyy)

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: _ dd.mm.yyyy):

Soumis par:

oNom:

oTitre:

oOrganisation participante:

oAdresse e-mail:

Table des matières

Période du 31/10/2022 au 31/12/2022	1
1. Données clés du programme.....	4
2. Résumé exécutif (maximum 1 page).....	5
3. Brève présentation du programme.....	6
3.1. Objectif Général	6
3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme	6
3.3. Contexte du rapport	6
4. Etat d’avancement des activités prévues dans le Plan de travail annuel (PTA) du programme, pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)	7
5. Résultats du Programme	8
5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI	8
5.2 Progrès par effet et produits du programme	10
5.4 Contribution du programme à l’atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI	12
5.5 Contribution du programme à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention.....	23
6. Exécution financière	23
6.1 Décaissements	23
6.2 Contrats	25
6.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	27
6.4 Mobilisation de ressources	27
6.5 Audits	27
6.6 Révisions budgétaires	27
6.7 Analyses des coûts	27
7. Gestion participative	28
8. Thèmes transversaux.....	28
8.1. Gouvernance	28
8.2. Genre	28
8.3. Peuples Autochtones	28
8.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)	29
8.5. Respect de normes environnementale et sociale	29
<i>a. Etude d’impact environnementale et sociale</i>	29
<i>b. Mesures prises afin d’assurer le respect des sauvegardes</i>	29
b. Gestion des plaintes et recours	30
9. Gestion des risques	30

9.1	Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.	30
9.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	Erreur ! Signet non défini.
10.	Illustration narrative spécifique	32
11.	Modalités de suivi.....	32
12.	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	33
13.	Communication and promotion	33
14.	Auto-évaluation du programme.....	33
15.	Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises	33
16.	Conclusion et recommandations.....	33
17.	Récapitulatif des livrables.....	33
18.	Annexes	33

1. Données clés du programme

Titre du Programme & Référence	Renforcement des institutions de coordination et de mise en œuvre des programmes et politiques climatiques
Numéro de référence du Programme/MPTF	
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Echelle nationale Gabon
Partenaires de mise en œuvre	-Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement (MINEF) -Conseil National Climat (CNC) -Ministère de l'Economie -Autres ministères sectoriels
Partenaire d'exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du Programme (USD)	1.789.468 \$
Durée totale programme (mois):	27 mois
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI (dd.mm.yyyy):	
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	31.10.2022
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	31.12.2024
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31.12.2024
Décaissements au 31 décembre pour les rapports annuels au 30 juin pour les rapports semestriels	0
Dépenses globales (USD) au 31 décembre....	0
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	0
Date de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	

2. Résumé exécutif

A la veille de sa participation à la convention-cadre des nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Copenhague en 2009, le Président Ali BONGO ONDIMBA a confirmé l'engagement du pays à poursuivre le développement durable en créant le Conseil national Climat (CNC), qui a été officiellement institué en 2010 sous la tutelle présidentielle. En tant qu'organe gouvernemental chargé de superviser toutes les activités liées au climat, le CNC coordonne, à travers son Unité de Gestion du Programme (UGP), les Programmes CAFI et est responsable des engagements internationaux du Gabon en matière de changement climatique.

L'impact recherché de ce Programme consiste à renforcer les capacités du CNC au travers de son Unité de Gestion du Programme et appuyer la mise en place d'un mécanisme de coordination intersectorielle à haut niveau, inclusif et performant, permettant une appropriation nationale et un alignement progressif des efforts en faveur de la conservation des forêts et des actions d'atténuation aux changements climatiques.

Le programme « renforcement des institutions de coordination et de mise en œuvre des programmes climatiques » est mis en œuvre par l'Unité de gestion des Programmes CAFI, avec pour partenaires de mise en œuvre (i) le Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement (MINEF), (ii) le Conseil National Climat (CNC), (iii) le Ministère de l'Economie et de la Relance et les autres ministères sectoriels identifiés. Le partenaire d'exécution est le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La mise en œuvre du Programme est prévue sur une période de 17 mois à compter au 31 octobre 2022 pour un coût total de 1 789 468 \$.

Au 31 décembre 2022, les activités suivantes ont été menées :

- Préparation et revue du plan d'utilisation ;
- Préparation et revue du plan de travail budgétisé annuel 2023 ;
- Préparation du premier comité de pilotage CAFI3 Coordination ;
- Formation du personnel de l'UGP par le PNUD sur l'Approche Harmonisé de Transfert d'Espèce (HACT).

3. Brève présentation du programme

3.1. Objectif Général

Le programme de renforcement des institutions de coordination et de mise en œuvre des programmes climatiques est un volet transversal dont l'objectif est essentiellement de renforcer les institutions de gouvernance climatique, notamment renforcer les capacités du Conseil National Climat (CNC) au travers de son Unité de Gestion du Programme (UGP) et appuyer la mise en place d'un mécanisme de coordination intersectorielle à haut niveau, inclusif et performant, permettant une appropriation nationale et un alignement progressif des efforts en faveur de la conservation des forêts et des actions d'atténuation aux changements climatiques.

3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Les objectifs spécifiques (OS) du Programme « Renforcement des institutions de coordination et de mise en œuvre des programmes climatiques » sont les suivants :

- OS1 : Renforcer les capacités de l'Unité de Gestion du programme CAFI ;
- OS2 : Instaurer un cadre de dialogue et de collaboration interministériel, à caractère multisectoriel et inclusif ;
- OS3 : Promouvoir une communication efficace des programmes et politiques climatiques.

3.3. Contexte¹ du rapport

Le 22 juin 2021, la Norvège a annoncé le versement d'un premier paiement basé sur le résultat, en lien avec l'Accord passé avec le gouvernement gabonais, au travers de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI 3). Ce paiement d'un montant d'environ 16 911 020 dollars US, vient récompenser les efforts de réductions et absorptions de gaz à effet de serre issus de la forêt d'une valeur de 3 382 204 tCO₂e sur la période 2016-2017 par rapport à la période de référence de 2006-2015.

Le versement de ce premier paiement a été effectué auprès du Secrétariat du CAFI. Le Gabon entrera définitivement en possession de ces fonds, une fois l'ensemble des prérequis remplis. Ce premier paiement permettra de financer cinq (05) programmes :

- Réduire les émissions grâce à une meilleure gestion forestière ;
- Protection contre l'empiètement des aires protégées ;
- Arboretum, Jardins botaniques et plantation urbaine d'arbre ;
- Surveillance écologique et forestière à long terme ;
- Renforcement des institutions de coordination.

¹ Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année).

Dans le souci du démarrage des activités pour les trois (3) derniers mois de l'année 2022 (octobre à décembre 2022), un plan d'utilisation a été préparé et revue entre le PNUD et l'UGP (confère compte rendu de réunion). De même, dans l'optique de la mise en œuvre des activités pour le compte de l'année 2023, le PTBA2023 est en cours de préparation.

4. Etat d'avancement des activités prévues dans le Plan de travail annuel (PTA) du programme, pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)

Fournir un résumé des principales activités du plan de travail du programme, menées au cours de la période sous examen (semestre ou année entière) et de comment elles ont contribué à faire avancer les résultats attendus du programme.

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévue dans le PTA	Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en % si la cible est numérique	Sources de vérification	Commentaires
1. Les capacités de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) sont renforcées pour assurer un meilleur pilotage et une coordination efficace des Programmes de CAFI						Les équipes ont pris la main sur le fonctionnement des programmes CAFI 3, des échanges ont été organisés avec les agences fiduciaires des autres programmes de CAFI 3.
1.1 Le capital humain et les ressources techniques sont mis à disposition de l'UGP pour accroître ses capacités en matière de gestion et coordination de programme						
1.2 Les capacités de l'entité de coordination sont renforcées par un appui transversal continu favorisant le transfert de compétences						
2. Un cadre de concertation et de collaboration interministériel est déployé et facilité, pour renforcer les capacités institutionnelles pour la gouvernance du climat au Gabon						
2.1: Renforcer les équipes au sein des ministères pour qu'ils soient outillés pour s'engager dans les initiatives nationales liées au climat						
2.2: Mise en place du cadre de gouvernance CAFI 3						
3. Une communication efficace est promue pour sensibiliser et vulgariser l'effort du Gouvernement du Gabon sur les initiatives de conservation forestières et d'atténuation du						

changement climatique au niveau national et international.						
3.1 Redéfinir un plan de communication pour informer sur le suivi des jalons clés et des réalisations des Programmes CAFI et autres activités liées à la gouvernance climatique au Gabon						
3.2 Une stratégie de communication est mise à jour pour couvrir les besoins de communication sur l'environnement à l'échelle du territoire national						

5. Résultats du Programme

5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI

En reconnaissance des réalisations du Gabon, la Norvège a conclu un partenariat historique avec le pays en 2019 afin de fournir 150 millions de dollars au Gabon à la fois pour la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation, et pour l'absorption de dioxyde de carbone par les forêts naturelles. En juin 2021, après que des experts indépendants ont vérifié les résultats du Gabon en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, le pays s'est vu accorder un premier paiement de 17 millions de dollars.

En vue de recevoir ces paiements, le gouvernement a soumis un cadre d'investissement nationale CAFI 3 au Conseil d'administration du CAFI pour approbation en 2021. Les programmes définis dans le cadre du NIF CAFI 3 maintiennent et s'appuient sur les activités définies dans les documents de programme CAFI 1 et 2. Des activités supplémentaires du FNI soutiennent les engagements définis dans la CDN du Gabon et d'autres engagements internationaux en matière de conservation des forêts et de la biodiversité d'atténuation du changement climatique par le secteur UTCF.

Quatre sous-impacts sont prioritaires :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Eviter ou minimiser les émissions futures ;
- Améliorer l'absorption du dioxyde de carbone et la séquestration du carbone par la conservation des forêts HCS et HCV ;
- Renforcer les capacités de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes nationaux d'atténuation du changement climatique.

Les activités qui conduisent à ces impacts produiront d'importants co-bénéfices, y compris le renforcement de la capacité nationale et l'amélioration des moyens de subsistance, en particulier des communautés rurales et dépendantes des forêts.



Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

- 1) Type de soutien
 - Soutien ciblé (reçu par des personnes qui peuvent être identifiées et comptées par le projet et qui savent qu'elles reçoivent du soutien)
 - Soutien non ciblé : reçu indirectement par des personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.
- 2) Intensité du soutien
 - Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)
 - Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)
 - Haute (eg individus ou foyers qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.

- Compléter au mieux la matrice des bénéficiaires. *Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.*

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects	Description et intensité du soutien	Commentaires
Nombre total					
Agriculture					
Energie					
Forêts					
Aménagement du territoire					
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					

5.2 Progrès par effet et produits du programme

- **Résumé** : décrire les principales réalisations en distinguant
 - les progrès au cours de la période de reporting et
 - les résultats de manière cumulative depuis le début du programme,
 en vous référant aux indicateurs d'effets correspondant dans le cadre de résultat du programme et en précisant la mise en œuvre des principaux produits (sans énumérer toutes les activités individuelles).
- Décrire si les cibles sont atteintes ou expliquer pourquoi elles ne le sont pas sur la période de rapportage
- Fournir des hyperliens à tous les produits finaux (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) ou à des dossiers qui les contiennent
- Si le programme commence à faire / a fait une différence au niveau des effets et des produits, fournissez des preuves spécifiques (quantitatives et qualitatives) et expliquez comment cela a un impact sur les piliers du plan d'investissement. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le programme a soutenu / contribué ainsi que, lorsque disponible et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du programme et de leur expérience.
- Expliquez la manière dont le programme répond explicitement aux décisions du Conseil d'administration de CAFI (et /ou du Comité de Pilotage du FONAREDD en RDC), en vous référant aux dates des résolutions ou décisions respectives
- Expliquez qui sont les bénéficiaires principaux, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les femmes, les peuples autochtones et les jeunes, entre autres. Expliquez la manière dont ces groupes ont été appuyés à devenir des acteurs/actrices du changement pour atteindre les effets souhaités du programme.
-

Effet 1 :

Veillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

Effet 2 :

Veillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

.....

5.3 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

*En utilisant le **Cadre de Résultats du Document du Programme**, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données ou des lignes de base sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces lignes de base et/ou données seront recueillies.*

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

Résultats	Indicateurs	Baseline	Cible fin programme et Cible de 1ere phase (indiquer si révision de cible)	Progrès actuel de l'indicateur sur la période de rapportage (année pour rapport annuel, semestre pour rapport semestriel) ²	Progrès de l'indicateur en cumulatif depuis le début du programme	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement de la cible (cas échéant)	Les coordonnées GPS sont-elles disponibles ?
<u>Effet 1 :</u>								
Produit 1.1								
Produit 1.2								
<u>Effet 2 :</u>								
Produit 2.1 :								
Etc..								

Note :

- Les effets, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le document du Programme** de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme.
- Si les cibles sont modifiées, précisez-le.

Veillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années.

5.4 Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez renseigner les indicateurs de CAFI dont vous êtes responsables suivant les tableaux 3.

Tableaux 3 - Progrès vers les indicateurs CAFI couverts par le programme.

² En accord avec la fréquence de rapportage de cet indicateur



Tableau 3.1 . Indicateurs harmonisés CAFI/FONAREDD pour les programmes qui fournissent un appui de terrain

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Impact : réduction de la pauvreté					
Nombre total de bénéficiaires directs³, ventilé par le genre					
Nombre total de bénéficiaires indirects, ventilé par le genre					
Effet 1 : L'agriculture empiète moins sur les terres agricoles					

³ Bénéficiaire direct : sont la cible d'un appui, peuvent être identifiés par le projet et reçoivent un appui de haute intensité. Exemple d'appui de haute intensité : accompagnement régulier, accès à de nouveaux intrants (équipements, semences améliorées, foyers améliorés)

Bénéficiaire indirect : reçoivent un appui non ciblé (eg : ne nombre de personne dans un foyer dont une personne bénéficie d'un appui direct) ou ciblé mais de moyenne intensité. Exemple d'appui de moyenne intensité : formations. Exemples d'appuis de basse intensité : personnes ayant été touchées par des campagnes de sensibilisation massive, personnes ayant participé à des ateliers.

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Nombre de bénéficiaires directs et indirects, ventilé par le genre					
Indicateur d'effet : Productivité agricole (kg/ha) pour chaque variété					
Indicateur de produit : Nombre d'hectares appuyés en agroforesterie					
Indicateur de produit : nombre d'hectares appuyés en cultures pérennes					
Indicateur de produit : Nombre d'hectares en agriculture de subsistance					
Effet 2 : la consommation de bois énergie diminue					
Nombre de ménages appuyés pour					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
diminuer ou substituer la consommation de bois Energie					
Nombre de producteurs de charbon de bois formés pour une transformation améliorée, désagrégé par le genre					
Dépenses moyenne (USD) pour les foyers ayant adopté des solutions de cuisson propre, par bassin de consommation	(avant utilisation de solutions de cuisson propre :				
Indicateur d'effet : Productivité des plantations de bois énergie ou mise en défens (m3/ha)					
Indicateur de produit : nombre de foyers améliorés de qualité a) produits b) disséminés					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Indicateur de produit : Nombre d'ha sous régénération naturelle réalisés					
Nombre d'hectares réalisés de plantations à vocation bois-énergie					
Effet 3 : la gouvernance forestière est améliorée					
Nombre de personnes appuyées à la conservation et la foresterie communautaire					
Nombres d'hectares dédiées à la conservation grâce à l'appui du programme					
Nombres d'hectares de forêts communautaires établis grâce à l'appui du programme					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Nombres d'hectares de plantations forestières établies grâce à l'appui du programme					
Nombres d'hectares / % sous gestion forestière légale et durable grâce à l'appui du programme					
Aménagement du territoire					
Nombre de plans et d'hectares sous plans d'aménagement du territoire, par niveau de gouvernance (eg terroir villageois, territoire, province)					
Nb et km d'infrastructures construites, réhabilitées, entretenues (par type)					
Foncier					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
Nb d'ha de terre sécurisés (de manière individuelle – désagrégé par le genre - ou collective y compris pour les peuples autochtones)					
Démographie					
Nombre d'Années Protection Couple (APC) distribuées avec conseils					
Nombre d'utilisateurs ayant reçu des ACP et conseils, désagrégés par le genre et l'âge					
Nombre d'utilisateurs adolescents					
Gouvernance					
Nombre de personnes formées i) au sein des ministères ii) dans les universités iii) dans le secteur privé iv) au					

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes (au 31 décembre pour les rapports annuels et au 30 juin pour les rapports semestriels)	Remarques	Les coordonnées GPS de ces activités sont-elles disponibles ? (oui /non) - Précisez
sein de la société civile, désagréé par les tranches d'âge genre					
Pourcentage et qualité de la participation de la société civile, des femmes et des peuples autochtones au programme aux structures de gouvernance du programme					

Tableau 3.2 : Indicateurs harmonisés pour les programmes sectoriels ou habilitants

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes au (date)	Remarques
Existence, mise en œuvre et supervision de politique sectorielle dont l'un des objectifs est de limiter la conversion des forêts				

Tableau 3.3 : Indicateurs pour les programmes à investissements

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes au (date)	Remarques
Co-financements mobilisés				
Fonds alloués à de nouveaux projets				

	Ligne de base	Cibles finales anticipées dans le prodoc	Cibles atteintes au (date)	Remarques	
Nombre de nouveaux projets					
Nombre d'emplois créés le long de la chaîne de valeur, désagrégés par les tranches d'âge et genre					



Si le rapport annuel de l'année précédente prévoyait de renseigner une ligne de base en 2022 et que ceci n'a pas été fait, veuillez en préciser les raisons.

5.5 Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans la Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les programmes financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

N°	Descriptif du Jalon	Objectifs	Progrès accomplis		Points d'attention particulière	Solutions proposées
			Sur la Période de reporting	De manière cumulative depuis le début du programme		

6. Exécution financière

6.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Tableau 5.1 - Taux de décaissements y du Programme.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au20.....	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du programme	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1.....			Obligatoire ⁴				
Produit 1.1.			Obligatoire ⁵				
Sous produit ou activité 1.1.1			Recommandé				

⁴ En vertu du Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) signé par les organisations de mise en œuvre avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme ».

⁵ ibid

Canevas de rapport des AE – Programmes financés par CAFI - 2021

Effet 2.....			Obligatoire				
Produit 2.1.....			Obligatoire				
Total							

b) Tableau 5.2

Téléchargez et complétez le canevas de tableau 5.2 [dans ce dossier](#) et transmettez-le en même temps que ce rapport ⁶. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Tableau 6 – Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ⁷	Dépenses cumulatives en US \$ ⁸	Commentaires
<u>Effet 1 :</u>		Obligatoire ⁹	
Produit 1.1		obligatoire ¹⁰	
Activité ou sous produit 1.1.1.		recommandé	
...			
Produit 1.2		obligatoire	
..			

6.2 Contrats

Lister les entités auxquelles des contrats de plus de 100,000 dollars ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Tableau 7 - Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires

⁷ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2

⁸ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1

⁹ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

¹⁰ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

6.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l’approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
 - Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s’assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;
 - Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l’égalité des sexes ou l’autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
 - Quand comptez vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

6.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires

6.5 Audits

Indiquer s’il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- si la politique de l’agence le permet, joindre le rapport d’audit en annexe ou autres données liées à cet audit

6.6 Révisions budgétaires

Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme

6.7 Analyses des coûts

Fournir une analyse du coût du programme de l’exercice suivant le tableau 7, afin d’apprécier le ratio des coûts des structures et des coûts opérationnels relatif à la période sous examen.

Tableau 8 - Répartition des coûts du programme.

N°	Description	Montant en USD	%	Commentaires
1.	Activités du programme			

2.	Equipement			
3.	Fonctionnement			
Total en USD				

7. Gestion participative

Les principes de transparence, de participation et de consultations sont consacrés dans la programmation de CAFI, tant dans le plan d'investissement que dans les termes de référence des AMIs. Ainsi, à leur approbation, tous les programmes ont soumis un plan de consultation et de participation des parties prenantes dans les différentes activités et étapes du programme. Veuillez mettre à jour ce tableau, en rajoutant une colonne de commentaire permettant de voir l'évolution et la réalisation des processus participatifs prévus.

Dans cette section, prière commenter :

- i. Tout amendement apporté au plan de consultation ;
- ii. Les défis à relever ;
- iii. L'efficacité de l'engagement avec les programmes d'appui à la société civile et aux peuples autochtones.

8. Thèmes transversaux

8.1. Gouvernance

Mentionner ici les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du programme ainsi que celles des plateformes multi-acteurs et multisectorielles et un résumé du suivi de leurs décisions

8.2. Genre

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes. Veuillez expliquer comment le programme a tenu compte de l'aspect Genre (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel féminin, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...) en remplissant le tableau 8 dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques). Quels ont été les groupes cibles impliqués ? Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le programme les a-t-il surmontés ?

Tableau 9 - Suivi des aspects Genre.

Critère	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités				
Suivi-évaluation				

8.3. Peuples Autochtones

8.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

8.5. Respect de normes environnementale et sociale

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancun sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancun ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

a. Etude d'impact environnementale et sociale

Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON. Dans l'affirmative, veuillez rapporter sur les résultats clés obtenus et/ou les avancées relatives aux mesures d'atténuation, et joindre le rapport de l'étude en annexe ou informer s'il a déjà été transmis au Secrétariat de CAFI

b. Mesures prises afin d'assurer le respect des sauvegardes

Décrire ici les études d'impacts ou les mesures prises afin de s'assurer du respect de chacune des sauvegardes, en remplissant le tableau 10

Tableau 10- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)			
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)			
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)			
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)			

Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones			
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)			
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)			
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;			
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.			
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail			

b. Gestion des plaintes et recours

- 1) *Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets REDD+. Il convient d'établir des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des politiques, mesures et activités REDD+. L'agence d'exécution doit mettre en place un mécanisme spécial de gestion des plaintes et renseigner la gestion dans le tableau ci-dessous.*

N°	Village	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- 2) *Veillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.*

9. Gestion des risques

9.1 Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.

Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de programme à son approbation (ou l'année précédente pour les programmes ayant plus d'une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera

intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le programme a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Tableau 10 - Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Formation : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur Fraude, la mauvaise utilisation de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme

Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

10. Illustration narrative spécifique

Donner un exemple détaillé d'une action/intervention qui contribue avec réussite au processus REDD+ national. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou du changement des attitudes des groupes cibles.

L'inclusion de pièces justificatives, y compris des photos avec légendes et des informations détaillées, est fortement encouragée. Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

11. Modalités de suivi

Il s'agit, notamment de :

- Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;
- Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc...) et le comparer aux dépenses effectives.
- Faire référence aux revues techniques, d'évaluations externes etc.
- Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COPIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Coûts en USD/Budget	Résultats et leçons tirées
Missions de suivi terrain					
Réunions					
Rapports					
Revus techniques					
Evaluations externes					
Collecte des données					
Tenue du COPIL		1			
Prise en compte des recommandations du COPIL					

Réunion de différentes plateformes					
------------------------------------	--	--	--	--	--

N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.

12. Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs, les cibles ou les résultats clés en présentant la justification ainsi que les approbations obtenues en structure de gouvernance (eg COPIL de programme, CT du FONAREDD) le cas échéant.

13. Communication and promotion

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du programme, sur le site du programme, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos à l'appui.

14. Auto-évaluation du programme

Sur la base des critères de performance, merci de bien vouloir passer en revue l'évaluation de votre programme pour la période sous-examen.

15. Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises

16. Conclusion et recommandations

17. Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.*

18. Annexes

Rappel : Annexer le tableau 5.2 complété en format Excel, tel qu'indiqué en section 6, téléchargeable [au lien suivant](#)